

COMITE PEDAGOGIQUE SECONDAIRE

Réunion du 23 novembre 1990

Objet : Programme d'Histoire et de Géographie : nouveau découpage

I. EXPOSE DE LA QUESTION

Les documents 90-D-14, 90-D-24 et 90-D-34 prévoient un nouveau découpage des cours d'Histoire et de Géographie pour les classes 1 à 7 du secondaire.

Les Ecoles ont été informées de ces nouvelles propositions élaborées par la Commission des professeurs d'Histoire et de Géographie. Il a été précisé également aux Ecoles que ces propositions étaient susceptibles de modifications à l'issue de la présente réunion du Comité pédagogique.

II. RESERVES EXPRIMEES AU SUJET DE CE NOUVEAU DECOUPAGE

Les réserves exprimées par un membre du Conseil d'inspection sont reprises ci-dessous :

1. Au niveau de la classe 3, la Géographie est totalement abandonnée alors que c'est précisément là que les connaissances de base et la terminologie spécifique devraient être acquises.
2. Les classes 4 et 5 sont surchargées quant à la matière : en deux ans, la période qui s'étend de 800 à 1914 doit être traitée.
3. Les thèmes "Fascisme - Totalitarisme - Communisme" seront traités dans la classe 6 au lieu de la classe 7. Cela me paraît plutôt difficile en raison de la complexité de la matière et des facultés peu développées d'abstraction et de conception d'une problématique d'un élève de cet âge.
4. La classe 7 est sensiblement déchargée, puisque certains thèmes seront abordés au niveau de la classe 6. De nombreux thèmes de la classe 7 me semblent plutôt des "thèmes de discussion" qui seraient au moins partiellement du domaine de la sociologie ou de l'économie. A mon avis, les conséquences sur l'épreuve orale du Baccalauréat n'ont pas été suffisamment prises en compte. En effet, selon la compréhension que j'ai du nouveau programme de la classe 7, le niveau des exigences dans la classe 7 serait sensiblement réduit. Si c'était le cas, la modification envisagée ne pourrait être approuvée du côté allemand. Car si l'on peut qualifier le niveau actuel des exigences à l'épreuve orale du Baccalauréat d'encore justement acceptable, le futur niveau s'avèrerait certainement médiocre.

Ces réserves ont fait l'objet d'une discussion au sein du Comité de réforme lors de la réunion des 9 et 10 octobre 1990.

Au cours de cette réunion l'Inspecteur responsable des deux disciplines a répondu aux réserves formulées ci-dessus en précisant :

- que la géographie ne souffrait pas de la proposition de nouveau découpage mais qu'il n'y avait qu'un simple transfert et qu'une nouvelle terminologie ne résultait que d'une nécessité de modernisation du texte.
- qu'un nouveau découpage ne signifiait pas un nouveau programme et qu'en conséquence il n'était pas indispensable de soumettre ce découpage à l'approbation du Conseil supérieur.
- qu'il a fallu adapter le programme existant aux exigences du certificat intermédiaire.
- que le programme de la 7ème année correspondrait à la réalité en donnant à ces élèves la possibilité d'étudier la période à laquelle ils vivent.

En conclusion de la discussion, le Comité de réforme a décidé :

- de réexaminer la question lors de la présente réunion du Comité pédagogique de manière à permettre un débat plus large.
- de présenter ce découpage après discussion au sein du Comité pédagogique au Conseil supérieur de janvier 1991 comme point A. pour connaissance, en précisant sa mise en application progressive avec effet dès septembre 1990.

\* \*

\*